



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#8

OCTOBRE 2025

**LES DÉCORATIONS
DE NOËL**

P-8

**HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE SUR
CHAUSSY**

P-11

**CHASSES AUTOUR
DE CHAUSSY**

P-16



URBANISME

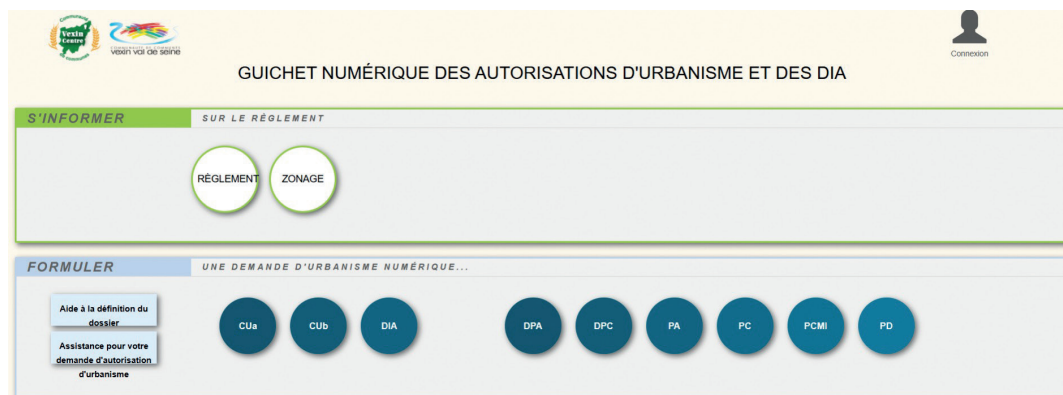
Par Claire Chateauzel

Vous voulez faire le ravalement de votre façade, changer les fenêtres ou les volets ? Quelles sont les pièces nécessaires pour déposer une déclaration préalable ?

Connectez-vous sur le Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme mis en place par la communauté de Communes Vexin Val de Seine et laissez-vous guider - gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau..

Les pièces demandées pour une déclaration préalable :

- Le plan de situation du terrain (DP1) qui permet de localiser le terrain dans la commune. Vous pouvez utiliser le site cadastre.gouv.fr pour localiser votre parcelle et imprimer le document.
- Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier (DP2) qui est une vue du dessus montrant l'implantation du projet sur le terrain. Vous pouvez également utiliser cadastre.gouv.fr comme support mais n'oubliez pas les mesures et les échelles sur vos plans.
- Le plan en coupe du terrain et de la construction (DP3) qui montre le profil du terrain avant et après travaux. Ce plan doit également comporter les mesures et les échelles du projet envisagé.
- La notice descriptive du projet (DP4) qui présente les matériaux, couleurs, et caractéristiques du projet doit être la plus détaillée possible. Vous pouvez éventuellement ajouter les devis et la documentation des matériaux prévus.
- Le plan des façades et des toitures (DP5) qui représente les modifications extérieures prévues.
- Le document graphique ou photomontage (DP6) qui permet de visualiser l'intégration du projet dans son environnement.
- Les photographies de la vue proche du terrain (DP7), de la vue lointaine dans l'environnement (DP8).



Plusieurs sites de l'Etat sont à votre disposition pour vérifier la possibilité de réaliser votre projet dont :

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU), une plateforme numérique officielle mise en place par l'État français pour centraliser et diffuser les données urbanistiques sur l'ensemble du territoire.

Il permet la consultation du Plan local d'urbanisme (PLU) pour connaître les droits à construire de votre parcelle. Il délimite les zones urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles et chacune de ces zones a ses propres règles de constructibilité, de hauteur, d'emprise au sol, de densité, etc.



SOMMAIRE

04 **CONSEILS MUNICIPAUX**
09 **SCRUTIN 2026**
10 **TRAITEUR JAPONNAIS**
11 **HÉBERGEMENT**
12 **CULTURE**
14 **ECOLE**
15 **ASCE**

16 **CHASSE**
17 **VILLARCEAUX**
18 **BERGERIE**
19 **LA SOURCE**
20 **FOYER RURAL**
21 **ATELIER DU GESTE**
22 **CLUB DE L'AMITIÉ**

23 **LA BOUSSOLE**
24 **COMITÉ DES FÊTES**
25 **CHASSEURS**
26 **FOOTBALL**
26 **ETAT CIVIL**
27 **INFOS PRATIQUES**



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,
La rentrée a débuté à Chaussy le 12 septembre avec un marché des producteurs couplé à la journée des associations, organisé sur la place de la mairie. De nombreux stands animaient l'espace, accompagnés d'un groupe de jeunes musiciens. Malgré un ciel couvert, la météo a épargné cette belle matinée.

VIE MUNICIPALE ET ACCUEIL EN MAIRIE

Depuis fin avril 2025, Fanny Regnault a rejoint l'équipe municipale en tant que secrétaire de mairie sous contrat à durée déterminée. Elle est actuellement en formation avec le Centre de gestion (CIG) de Versailles. Elle vous accueille et vous renseigne lors des permanences en mairie :

- le mardi matin,
- le jeudi après-midi,
- le samedi matin des semaines paires.

URBANISME MODIFICATIONS DU PLU

Le 11 septembre 2025, le Conseil municipal a voté à l'unanimité trois modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU), marquant ainsi l'aboutissement de toutes les étapes de consultation : personnes publiques associées, citoyens, et enquête publique. Ces modifications visent à accompagner le développement touristique du domaine de Villarceaux :

- Redéfinition de la limite des espaces boisés classés sur une zone qui, en réalité, n'est pas boisée.
- Ajout de deux STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées) pour permettre la reconstruction de bâtiments

LE MOT DU MAIRE

dégradés et la création d'espaces complémentaires à vocation hôtelière et de restauration.

- Précisions sur les plans et le règlement concernant les changements de destination possibles ou non pour certains bâtiments du domaine de Villarceaux, ainsi que pour le café du centre-bourg.

L'ensemble des documents sera bientôt disponible sur le site Géoportail de l'urbanisme et consultable en mairie.

AVANCÉES DU PROJET VILLARCEAUX

Le projet de valorisation du domaine de Villarceaux progresse. Durant l'été 2025, Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, est venue inaugurer plusieurs nouveautés :

- Un nouvel espace de jardin conservatoire, situé à droite après l'entrée principale.
- Un Escape Game comprenant trois aventures inspirées de l'histoire du domaine et de ses personnages emblématiques. Il est aménagé dans les communs du château bas.
- Une nouvelle version du parcours numérique, plus rapide et interactive.
- L'architecte chargé de la restauration du bâti a été sélectionné suite à un appel à projets de la Région. Les premières études de sol sont en cours.

AMÉNAGEMENTS LOCAUX

- Vous avez peut-être remarqué le démontage des jeux situés derrière la salle des fêtes. Leur état devenait dangereux (échardes, éléments cassés). Malgré la pose de rubans de signalisation et d'affiches d'interdiction, ces dispositifs ont été retirés à plusieurs reprises. Pour des raisons de sécurité, nous avons dû procéder à l'enlèvement immédiat des jeux. Leur remplacement est prévu, toujours à proximité de la salle des fêtes.

- Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe municipale prévoit de concentrer les décorations de Noël sur la place de la mairie.

Cette année, l'éclairage sera plus sobre. Certaines décorations seront réalisées par des élus et des personnages seront peints par les enfants de l'école.

FIN DU RÉSEAU CUIVRE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un rappel important : les lignes téléphoniques en cuivre (ADSL compris) seront définitivement arrêtées le 1er janvier 2026. Nous vous invitons à contacter rapidement votre opérateur pour passer à la fibre optique. Des forfaits adaptés existent pour les usages limités au téléphone. N'oubliez pas de vérifier vos systèmes d'alerte ou d'alarme, notamment pour les personnes seules.

ACTUALITÉS DU TERRITOIRE

- Les travaux de terrassement pour la nouvelle gendarmerie de Magny-en-Vexin ont débuté cet été, juste en face du rond-point. La livraison est prévue pour 2027.
- Nous continuons de vous alerter sur la possible fermeture des urgences de nuit à l'hôpital de Magny-en-Vexin. Une pétition circule. Des réunions sont en cours, mais rien n'est encore décidé. La situation reste préoccupante.
- Le projet de nouveau lycée avance également. Une maquette a été présentée à Magny-en-Vexin, en présence des habitants. L'architecte a été retenu, les études sont en cours, et l'ouverture est toujours prévue pour la rentrée de septembre 2028.

PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. La loi a évolué pour les communes de moins de 1000 habitants :

- Il faudra désormais présenter une liste complète de 13 à 17 candidats, sans possibilité de candidatures individuelles.
- Les listes devront respecter une parité homme/femme en alternance (sauf pour la tête de liste).
- Il ne sera plus possible de rayer ou ajouter des noms sur votre bulletin, sous peine de nullité.

Pour en savoir plus, consultez notre article en page 9 ou le site officiel : www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18432

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

La fin d'année s'annonce riche en événements associatifs et communaux :

- Théâtre avec Le Pivo,
- Lotos,
- Concerts,
- Marché de Noël et Noël des enfants,
- Actions solidaires pour Octobre Rose et le Téléthôn.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Pour ce dernier numéro de notre mandat, je tiens encore une fois à remercier la commission Communication ainsi que toute l'équipe qui contribue à la rédaction de ce journal, à la mise à jour des informations sur le site internet, sur la page Facebook de la commune et sur Illiwap.

Il est probable que le prochain numéro soit allégé, ou qu'il paraisse plus tardivement au printemps, puisqu'il est normalement rédigé en mars, période des prochaines élections.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, et au plaisir de vous croiser sur notre belle commune.

Philippe Lemoine

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Michaël ROLLOIS

COMPTES 2024 DE LA COMMUNE

En euros	Dépenses	Recettes	Résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	- 692 843	+ 638 134	+ 544 257	+ 489 547
Section d'investissement	- 155 866	+ 86 471	+ 64 753	- 4 640
Total de l'exercice	- 848 710		+ 1 333 617	

Après transfert de 4 640€ à la section d'investissement, les résultats sont les suivants pour l'année 2024 :

- résultat 2024 au compte de fonctionnement : 484 907€
- résultat 2024 au compte d'investissement : 0€

Pour expliquer ces résultats, quelques précisions sont souhaitables :

- plusieurs logements loués par la mairie ont été vacants en 2024 ;
- nous avons subi une baisse importante des taxes d'aménagement (liées à la vente de maisons sur la commune)
- 20 000€ de factures ont été rejetées par la trésorerie fin 2023 et passées sur l'exercice 2024
- nous avons pris un employé supplémentaire pour nos espaces verts sur une partie de l'année 2024



COMPTE 2024 POUR L'ASSAINISSEMENT

En euros	Dépenses	Recettes	Résultats antérieurs	Solde
Section de d'exploitation	- 61 017	+ 63 335	+ 35 375	+ 37 693
Section d'investissement	- 33 017	+ 58 889	- 33 337	- 7 465
Total de l'exercice	- 94 034		+ 124 262	

Après transfert de 7 465€ à la section d'investissement, les résultats sont les suivants pour l'année 2024 :

- résultat 2024 au compte d'exploitation : 30 229€
- résultat 2024 au compte d'investissement : 0€

TAUX DES TAXES DIRECTES 2025

L'augmentation des bases foncières est de 1,72 % cette année. Votre conseil a décidé de laisser les taxes directes locales inchangées pour 2025, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 26 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 42 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires ou logements vacants : 12 %.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

La commune assure un soutien aux associations œuvrant pour ou dans le village, en leur versant une subvention.

Association	Subvention demandée	Subvention votée
Amicale des chasseurs	360€	360€
ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole)	500€	500€
Club de l'amitié	850€	850€
Comité des fêtes	2 500€	2 500€
Croix rouge	-	0€
Foyer socio-éducatif du collège Rosa-Bonheur	-	320€
Ligue contre le cancer	-	0€
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Bray-et-Lû	-	250€
Association Vie libre (Accompagnement de personnes dans la lutte contre l'alcoolisme)	250€	250€
La Boussole - Arts et Culture	800€	800€
Foyer rural	2 500€	2 500€
La Source Garouste-Villarcieux	500€	500€

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs communaux (concession de cimetière, location de la salle des fêtes) ont été revus et sont disponibles sur notre site internet : <http://www.chaussy95.com/>

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE

Le CEP est un soutien technique pour la commune sur les questions énergétiques. Il a réalisé un inventaire patrimonial, effectué un bilan énergétique annuel et nous accompagne pour toutes nos réflexions énergétiques. Le coût de ce service passe de 3 036€ pour les trois dernières années à 6 192€ pour les trois prochaines. Dans le même temps, la subvention du PNR (Parc National Régional) passe de 50 % à 80 %. Le coût restant sensiblement le même pour la commune, et au vu de nos travaux d'isolation énergétiques à venir, votre conseil municipal a acté le renouvellement de l'adhésion pour trois ans.

NOS GRANDS PROJETS

Afin de ne pas engager la prochaine équipe municipale sur de grands projets décidés juste avant les élections municipales de mars 2026, il est décidé de :

- mettre en pause le projet aire de jeux
- mettre en pause le projet atelier municipal
- avancer sur le projet d'économies d'énergies (cf bulletin municipal #7 d'avril 2025 en page 7).

TRANSPORT

Cartes de transport

Cinquante-quatre enfants ont bénéficié d'une subvention communale pour l'achat d'une carte de transport en 2024. Conscients de notre éloignement rural et soucieux de favoriser les transports en commun, cette aide précieuse pour les familles représente un budget d'environ 12 000€ par an pour la commune.

La carte C.S.B. (moins de 18 ans) permet d'effectuer un aller-retour par jour scolaire sur la ligne de bus. Seuls seront subventionnés les primaires, collégiens ainsi que les lycéens boursiers.

La carte IMAGINE'R (jusqu'à 26 ans) permet un accès illimité aux transports publics de toute l'Île-de-France pendant un an. Il faut être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, suivre un cursus de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti (hors contrat de professionnalisation).

La subvention communale pour les cartes 2025/2026 est de :

- 50 % la carte CSB pour les primaires, collégiens et lycéens boursiers soit 71,47€ ;
- 35 % la carte IMAGINE'R pour les collégiens soit 65,77€ ;
- 50 % la carte IMAGINE'R pour les lycéens, étudiants et apprentis soit 196,15€.



Chaussy subventionne les cartes de transport pour les jeunes Calcédoniens

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Grâce à notre adhésion au SD-VEVO (Syndicat Département d'Énergies du Val d'Oise), une borne Pulse de la société LA-FON a été installée courant octobre sur le parking de la salle des fêtes. Cette borne intègre deux points de recharge sécurisés, distribuant de 3 à 44kW.



Borne électrique Pulse

EAU

Compétence «eau»

La commune a transféré la compétence «eau» au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Magny-en-Vexin, qui l'exploite pour notre compte depuis plusieurs années maintenant. Elle devient une compétence facultative de la communauté de communes, qui souhaite connaître la position de chaque commune avant de poursuivre des études coûteuses de transfert (environ 200 000€). Les arguments avancés par vos élus pour effectuer ce transfert sont :

- une diminution envisagée du prix de l'eau à Chaussy (hors assainissement) de 2,50€/m³ à 2,16€ environ ;
- une harmonisation du prix de l'eau à l'échelle du territoire de la CCVVS (Communauté de Communes Vexin Val-de-Seine) ;
- une analyse de l'ensemble des réseaux des communes afin de planifier les travaux à venir.

A ces conditions, le conseil municipal se positionne favorablement pour le transfert de cette compétence.

Compétence «assainissement»

Nous avons conservé en régie interne la gestion de l'assainissement collectif et confié celle de l'assainissement individuel au SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome). De la même façon que pour la compétence «eau», nous devons prendre position pour un éventuel transfert de cette compétence «assainissement» à la CCVVS. Nous manquons d'éléments tangibles, mais les attendus de ce transfert seraient :

- une baisse des coûts ;
- une harmonisation de ces coûts sur le territoire de la CCVVS ;
- une meilleure connaissance de l'état des réseaux et stations de traitement du territoire.

A ces conditions, le conseil municipal se positionne favorablement pour le transfert de cette compétence.



Pixabay ©

ECOLE

Convention avec la commune de Chérence

Une convention a été signée avec la commune de Chérence pour que notre école accueille les petits Chérençais – un cette année, moyennant participation financière. Une évaluation du coût annuel de notre école a été fait pour cette occasion, d'un montant de 120 000€ (fourniture, chauffage, personnel...), soit environ 2 000€ par enfant scolarisé.

Notre convention de transport spécial avec Île-de-France Mobilités a été modifiée pour que notre minibus effectue le ramassage des enfants de Chérence également.

Cours de musique à l'école

Le conseil municipal a reconduit les cours de musique (intervention du Conservatoire de Musique du Vexin) pour deux des trois classes, à raison d'une séance de 45 minutes tous les 15 jours, pour un coût annuel de 1.560€ TTC.



DIVERS

Centre de loisirs

Le Centre des Filous à Villers en Arthies est un accueil de loisirs sans hébergement pendant les périodes de vacances scolaires. Il accueille 50 enfants de 3 à 12 ans des villages de la Communauté de Communes. La commune participe à hauteur de 31€ par jeune Calcédonien par jour de fréquentation.

Contact : adapte@adapte95.org ou 01 30 31 13 22

Dégradations / vols

Des câbles électriques enterrés pour l'éclairage public ont été volés route de Bray-et-Lû dans la nuit du 4 au 5 juin. Après dépôt de plainte et prise en charge par l'assurance, les travaux de réparation ont eu lieu début septembre.

Au printemps, plusieurs voitures ont été vandalisées sur le petit parking de la salle des fêtes. Cet été, plusieurs maisons ont été cambriolées en journée. Soyez vigilants et prévenez la gendarmerie en cas d'activité suspecte.



Sentier du patrimoine

Suite à l'anniversaire des 80 ans du débarquement en 2024 et la nouvelle gravure du monument des aviateurs, une modification du sentier du patrimoine de Chaussy va intervenir, avec la création d'un 13ème point d'attention.

Plus d'infos sur les sentiers du patrimoine du Vexin :

<https://www.destination-vexin-francais.fr>

Sentier du patrimoine de Chaussy

SITUATION
Chaussy, à 18,5 km au nord de Mantes-la-Jolie par les D 983, D 147, D 100 et D 171

PARKING
de la salle des fêtes, route de Bray-et-Lû

151 m
68 m
174 m
Dénivelée positive

GPS Point de départ
N 49.12301°
E 1.60081°

2 H 45
8.9 KM

Si Villarcieux est sans nul doute le plus connu des domaines de Chaussy, la commune compte pas moins de huit hameaux (dont Haute-Souris, Petites-Maisons, Méré, Cul-Froid, la Comté...) aux patrimoines remarquables.

A DÉCOUVRIR EN CHEMIN
• domaine de Villarcieux • ferme Méré • chapelle Saint-Laurent • croix, fontaines et lavoirs • église Saint-Crépin-et-Saint-Crépinien

En chemin

Chaussy

Urgences de nuit à l'hôpital de Magny-en-Vexin

La Direction de l'hôpital NOVO a annoncé la fermeture du service des urgences de nuit de l'hôpital de Magny-en-Vexin au 1er janvier 2026. Les élus du territoire et les personnels de santé ont organisé des rassemblements devant l'hôpital et alerté nos élus députés et sénateurs sur l'importance du maintien de ces urgences. Une motion demandant l'abandon immédiat du projet de cessation des activités d'urgences de nuit de l'hôpital a été prise en conseil municipal. Une pétition pour s'opposer à cette fermeture est à votre disposition en mairie !

Balayeuse

La société en charge du balayage des rues a cessé son activité en décembre 2024. Nos rues du village sont nettoyées uniquement par nos employés municipaux. N'hésitez pas à ramasser les quelques détritus qui pourraient se trouver devant vos habitations ! Nous vous en remercions par avance.

Villorceaux

Le potager conservatoire, l'escape game dans les communs du bas et la visite numérique (version 2) ont été inaugurés avant l'été. Le potager sera géré par une association et accueillera des écoles.

Une évolution temporaire du théâtre de l'éphémère vers une solution de barnum est envisagée. L'hôtel est toujours d'actualité et l'architecte du projet pour la région est désigné.

Les 3 modifications du PLU ont été approuvées par votre conseil municipal.



Revivez l'Histoire, résolvez ses Mystères

Des escape games dans des lieux d'exception, inspirés par des faits historiques réels. Plongez dans une aventure unique et découvrez des secrets cachés depuis des siècles.

En partenariat avec

★★★★★ Plus de 420 avis

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX ET Région Île de France

Réservez votre session escape game « Le mystère » au domaine de Villorceaux sur www.le-mystere.fr

Inventaire des chauves-souris

Un inventaire des chauves-souris a été réalisé par le PNR à Chaussy les 21 et 22 juin 2025, avec sollicitation des habitants, à la recherche de nurseries (bâtis dans lesquels les femelles se regroupent pour mettre bas et élever les petits en communauté). Nous remercions chaleureusement les intervenants du PNR pour cette démarche, ainsi que les calcédoniens qui ont été très réceptifs à cette rencontre.

Cet évènement a permis d'identifier une nursery de chauves-souris de petits rhinolophes (photo en haut à droite sur l'affiche) et de sensibiliser et conseiller de nombreux habitants. N'hésitez pas à solliciter le PNR pour toute question.



Murins à oreilles échancrées © Alexandre Cartier

Petits Rhinolophes © Amélie Collignon

Grands Rhinolophes © Ludovic Jouye

Grands Murins © Ludovic Jouye

Parc naturel régional du Vexin français

Cimetière

Le règlement du cimetière est finalisé et affiché sur les panneaux de la mairie, au cimetière et sur notre site internet.

La réinstallation du columbarium et la création du jardin du souvenir sont terminées. Il reste à mettre en eau prochainement la fontaine intermédiaire, ce qui nécessite quelques travaux d'adduction d'eau.



SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël pour les enfants aura lieu le dimanche 7 décembre à la salle des fêtes, avec la présence du Père Noël et le soutien du Comité de Fêtes. Chaque enfant de moins de 12 ans se verra remettre un cadeau surprise, élaboré par vos élus avec l'association de collecte et de réemploi Rejoué, spécialiste de l'économie circulaire.

Si vos enfants ne sont pas scolarisés à l'école de Chaussy, et afin que nous ne les oublions pas, signalez-vous au secrétariat de la mairie !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Rejoué, l'atelier d'inclusion qui donne une seconde vie aux jouets



ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Par Corinne Michaud



Les fêtes de fin d'année approchent, et avec elles, les illuminations disposées dans les rues de notre commune.

La plupart de nos luminaires de fête sont très anciens. Chaque année, la commune répare ces guirlandes en prolongeant au maximum leur durée de vie, ce qui exige une semaine de travail pour nos employés communaux. Les remplacer par des neuves exigerait des budgets importants. Par ailleurs, installer ces décorations dans nos rues demande la location d'une nacelle et la présence d'un employé municipal et d'un responsable pour exploiter la nacelle.

Les contraintes budgétaires de cette fin d'année sont très fortes et ont incité votre conseil municipal à faire évoluer la conception des illuminations de Noël à Chaussy, réflexion qui a été menée en ayant la volonté de conserver la magie de nos fêtes de fin d'année pour les petits (et les plus grands !).

Ainsi, cette année, seule la place de la mairie sera décorée et illuminée. Vos élus ont proposé de s'investir dans la confection de **figurines en bois de grande dimension pour accompagner les illuminations de la place**. Ces figurines, réalisées par vos élus, seront peintes par les élèves de notre école. Elles seront bien sûr durables et réalisées à partir de matériaux locaux ou recyclés. **Un bel effort collectif de tous, élus, enseignants et élèves pour conserver l'aspect féerique de nos fêtes de fin d'année tout en gérant notre budget de façon raisonnable.**

DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026 : LE SCRUTIN DE LISTE S'APPLIQUE DORÉNAVANT.

par Eric Duval-Valachs (avec l'aide de l'IA)

Temps fort de la démocratie locale, les prochaines élections municipales se dérouleront en France les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour ces élections municipales de 2026, la loi du 21 mai 2025 a généralisé le mode de scrutin de liste paritaire à toutes les communes de France, y compris celles de moins de 1 000 habitants, donc Chaussy.

Pour mémoire, dans les petites communes comme la nôtre, jusqu'alors on élisait les conseillers municipaux selon un scrutin majoritaire plurinominal. Cela signifiait notamment que les candidatures isolées et le panachage étaient possibles. Le nouveau système, dit "scrutin de liste" vise à renforcer la parité et la cohésion des équipes municipales.

Vous trouverez ci-dessous le nouveau fonctionnement détaillé qui s'applique dorénavant pour ces élections municipales.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- **Scrutin de liste paritaire et bloquée** : les candidats se présentent sur des listes complètes. Ces listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque genre (homme/femme ou femme/homme) pour respecter la parité. Le panachage est interdit : l'électeur doit voter pour une liste dans son intégralité sans pouvoir rayer ni ajouter de noms.
- **Deux tours de scrutin** : les élections se déroulent sur deux tours, le premier le 15 mars 2026 et le second le 22 mars 2026.

FONCTIONNEMENT DU SCRUTIN

Premier tour

Pour qu'une liste soit élue au premier tour, elle doit remplir deux conditions :

- **Obtenir la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50%).
- **Obtenir un nombre de voix au moins égal au quart** des électeurs inscrits.

Si une liste remplit ces deux conditions, elle est élue dès le premier tour.

Répartition des sièges au premier tour

Si une liste remporte le premier tour, la répartition des sièges se fait en deux étapes :

- **Prime majoritaire** : la liste arrivée en tête se voit attribuer d'office 50% des sièges à pourvoir.
- **Répartition proportionnelle** : les sièges restants (les autres 50%) sont répartis entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste gagnante, selon la règle de la plus forte moyenne.

Second tour

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé.

- **Listes pouvant se présenter** : seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se maintenir au second.
- **Fusion de listes** : les listes ayant obtenu entre 5% et 10% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste qualifiée pour le second tour.
- **Élection au second tour** : au second tour, la liste qui obtient le plus de voix (la majorité relative) est élue.

La répartition des sièges au second tour suit le même principe qu'au premier tour.

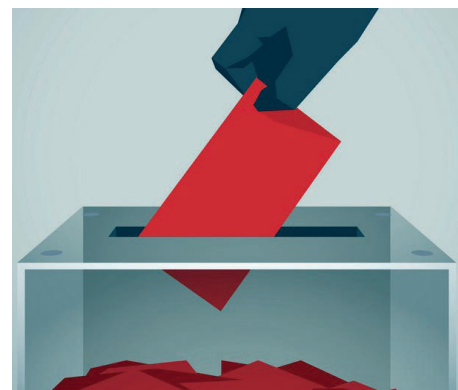
SPÉCIFICITÉS POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Afin de faciliter la mise en place du scrutin de liste dans les plus petites communes, la loi de 2025 a introduit quelques aménagements :

- **Composition des listes** : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal.
- **Panachage** : contrairement à l'ancien système, le panachage n'est plus autorisé.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Il est important de noter que le maire n'est pas directement élu par les citoyens. Il est élu par le nouveau conseil municipal lors de sa première réunion, qui doit se tenir au plus tard le dimanche suivant l'élection. Le maire est choisi parmi les conseillers municipaux au scrutin secret, à la majorité absolue lors des deux premiers tours, ou à la majorité relative en cas de troisième tour. Les adjoints sont ensuite élus de la même manière.



INAKA-BENTO : VOS REPAS JAPONAIS CONFECTIONNÉS LOCALEMENT

Par Héroïse Boureau

Shizuka Nishimura grandit à Kyoto, au Japon. Elle y débute sa carrière professionnelle en tant que traductrice japonais-anglais des systèmes informatiques des avions, durant plus de 10 ans.

Lors d'un voyage à Paris pour rendre visite à sa sœur qui y vit, Shizuka rencontre son futur mari, Frédéric. Elle prend la décision de venir vivre en France en 2009. Ils s'installent à Pontoise où elle apprend le français. Ils s'intéressent déjà à la restauration en visitant des restaurants à reprendre mais les prix sont trop élevés. Shizuka crée son activité de brocanteur grâce à une boutique en ligne faisant des liens entre la culture française et japonaise. Elle se spécialise dans les objets de la maison (bols, assiettes, tasses, tableaux...).

Depuis 2011, le jeune couple vit au calme à Berthenonville, village de Vexin-sur-Epte. Shizuka met fin à cette activité commerciale avec l'arrivée de ses premiers enfants et l'augmentation de frais de transport.

Lors du confinement, Shizuka, qui a toujours aimé cuisiner comme sa mère le faisait pour transmettre sa culture à ses enfants et se lance dans l'aventure : devenir traiteur japonaise à Berthenonville. Ainsi, le couple construit le laboratoire de transformation en 2020. L'année suivante, elle initie seule cette activité de traiteur. Son compagnon l'appuie de façon ponctuelle, tout en gardant son travail. Elle choisit de valoriser la cuisine japonaise quotidienne et familiale.



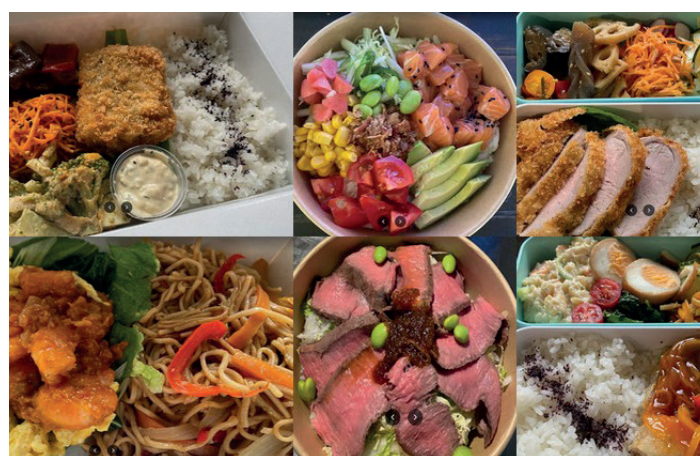
Pour confectionner cette cuisine traditionnelle courante au Japon, elle s'approvisionne autant que possible localement, en particulier pour les légumes. Toutefois, différents aliments spécifiques viennent du Japon, par exemple, le riz collant et certains poissons. Une attention toute particulière est portée sur la qualité du poisson qui est parfois dégusté cru.

L'activité de traiteur se développe depuis plus de 4 ans. Son compagnon a rejoint l'aventure à temps plein depuis juin dernier. L'achat récent d'un food truck leur permet d'intervenir lors d'événements privés ou publics, de plus de 200 personnes.

Vous pouvez les retrouver en particulier aux marchés de Magny-en-Vexin, Vétheuil, Omerville (premier dimanche du mois) et à Chaussy (deuxième dimanche de chaque mois).

De plus, vous pouvez commander vos plats qui seront livrés à domicile, à Chaussy, à partir de 50€ d'achat.

N'hésitez pas à réserver par mail (inakabento@gmail.com) ou sms (06 65 66 99 49)



CHAUSSY, UNE ÉTAPE OÙ IL FAIT BON S'ARRÊTER

par Alexia Lunel

L'offre d'hébergement à Chaussy, c'est toujours un entrefilet de fin de bulletin avec un téléphone et une adresse mail ou web. Notre village se situe à une heure de Paris, il est une étape du Paris-Londres via la voie verte jusqu'à Bray-et-Lu depuis le château de Gisors, il abrite le joyau de Villarceaux, et jouxte - ou de si peu - la maison de Monet à Giverny et le Château de La Roche-Guyon.

Il est grand temps de mettre à l'honneur ces acteurs économiques qui ouvrent leur porte sur notre patrimoine culturel et touristique à une clientèle diversifiée, grâce à une offre plurielle et impeccable.



LE CLOS DE CHAUSSY, à l'entrée du village lorsqu'on vient de Magny ou du château, allie raffinement et tradition avec 5 chambres baptisées selon leur tonalité : Cannelle, Iris, Lilas Melina et Vanille, toutes dotées d'une salle de douche et de toilettes séparées. Jocelyne Copin y sert une cuisine du terroir normand, faite maison avec les produits locaux et même ceux du jardin ! Une carte des vins attend les plus gourmets pour l'agrémenter. À l'abri des regards, et autour de la piscine... le petit (grand) plus de ce lieu choisi et prisé.

06 11 15 60 00

www.leclosdechaussy.fr



L'ECOCENTRE DE LA BERGERIE a pris place dans l'ancienne dépendance de nos deux châteaux dans un vaste corps de ferme qui peut accueillir jusqu'à 100 personnes, tout en obéissant aux règles strictes qu'il s'impose par sa vocation de recherche pour le Progrès Humain. Si le lieu n'est pas privaté pour un séminaire, une réception ou un

mariage, il se scinde en deux gîtes de groupe - dont l'un satisfait également aux normes hôtelières - et sept gîtes ruraux familiaux. Dans la droite ligne de sa philosophie exigeante en matière d'écologie, mais aussi en lien humain, la gestion en est assurée collégialement par Jennifer, Nathalie, Guylaine, Grégory et Laurent, et présidée par Paul.

01 34 67 08 80

www.bergerie-villarceaux.org



AU RELAIS DE CHAUSSY.

C'est par une cour carrée en pierre du Vexin, fermée par un portail et ornée d'une marquise tous deux en fer forgé, que l'on accède au gîte labellisé par 3 épis de Gaëlle Cuntz. À deux pas de la mairie, cet ancien relais de poste propose trois chambres portant le nom des trois fleurons de notre environnement touristique, simples ou doubles pour « Giverny » et « Roche-Guyon », « Villarceaux » pouvant quant à elle accueillir 4 personnes confortablement. Salles de douche et toilettes privatives, terrasse et jardin, parking et borne de recharge électrique, télévision et jeux de société, petit-déjeuner inclus et table d'hôte sur demande... une offre complète et soignée plébiscitée par les avis d'une clientèle qui souligne, entre autres, l'amabilité de l'hôtesse.

01 75 81 02 38

aurelaisdechaussy@gmail.com



LA CASA ROMANTICA

Au coeur de l'emblématique rue du Val, se niche un petit coin de paradis. Impossible de mieux faire correspondre un nom et un lieu. Dans cette ancienne grange restaurée qui semble tout droit sortie du magazine de décoration

d'un chineur averti, les plus beaux matériaux se répondent à travers une tête de lit en fer forgé, une commode ancienne patinée, une baignoire à pattes de lion, un paravent tendu de toile de Jouy, un plancher de larges lames de bois clair, un poêle à bois pour une flambée à la fin du jour... Tout est pensé pour une parenthèse idyllique et isolée du monde dans cette maison-cottage qui possède une cuisine, une terrasse et une entrée privatives pour plus d'intimité, et un jardin de 700m² pour des moments partagés.

Si l'on s'accorde à dire que le romantisme est une bulle de beauté libérée de tout ce qui peut la ternir et que l'on désire s'offrir un moment à l'abri du fracas du monde, c'est la bonne... heu ! ... belle adresse.

06 69 25 40 60

billlorejohanna@yahoo.fr



LE REFUGE D'ATHÉNA

Entre la place de la Libération et le stade, une chouette chevêche, symbole de la sagesse dans la mythologie grecque puisqu'elle ne quittait pas l'épaule de la déesse Athéna, a fait son nid dans cette ancienne pension de chevaux. La famille s'est agrandie et a donné à ce lieu désormais converti en gîte de groupe, son titre de noblesse et de bienvenue : le Refuge d'Athéna.

Refuge pour l'oeil, d'abord. Pas un centimètre carré où l'on pose les yeux qui ne soit source de repos et d'apaisement, c'est le point de départ rêvé pour des randonnées pédestres, équestres, ou des ballades à vélo.

Et refuge pour le repos et la détente, avec une chambre spacieuse et lumineuse, sous charpente, dotée de 8 lits simples, et un vaste espace cuisine-salon-salle à manger, très cosy. C'est aussi là une ligne de conduite soucieuse de l'environnement qui préside aux habitudes de notre couple d'hôtes : Éric et Corinne, qu'il souhaite offrir en partage à ses visiteurs.

06 51 57 00 53

www.refuge-athena.fr

DU THÉÂTRE À CHAUSSY

par Alexia Lunel

Au fait, c'est quoi l'PIVO?

C'est le Pôle Itinérant du Val d'Oise.

Et si on s'approche un peu, ça veut dire que sa directrice, Véronique Léculée, voit environ 365 spectacles par an, en France et parfois au-delà des frontières, pour venir nous offrir en fonction de ce qu'elle ressent de notre territoire mixte, urbain et rural, le spectacle le plus pertinent sorti de son escarcelle sélective et intransigeante sur l'authenticité et la vitalité qui l'ont inspirée.

C'est la dernière année que nous bénéficierons de son énergie et de sa finesse, alors qu'elle passe le relais à Claire Bourdier, une autre brasseuse de Théâtre, aussi sympathique que déterminée.

Olivier Caurette, infatigable agitateur culturel, sédentaire et non moins superactif, s'est longtemps fait le médiateur de ces spectacles issus d'une recherche vivante et actuelle et a fait de Chaussy un réceptacle privilégié de cette structure aujourd'hui plébiscitée par son ministère de tutelle et par un public de plus en plus nombreux.

Tout ça pour dire : on va pas s'excuser, on va juste être gâtés !

LE SAMEDI 15 NOVEMBRE À 18H30, À LA BERGERIE DE VILLARCEAUX.

« Croire aux Fauves »

d'après le texte de Nastassja Martin

Par une nuit d'été en 2015 dans les montagnes du Kamtchatka, un ours attaque une femme et la mord au visage. Elle décide d'un récit autobiographique où l'« agression » deviendra « rencontre » pour la vider de toute sa charge traumatique. C'est par l'adaptation théâtrale de cette renaissance depuis l'indicible, que la compagnie des Arts Oseurs nous propose de nous approprier l'expérience de cette anthropologue de métier, par le truchement malicieux d'une promenade dans les bois qui n'excédera pas 30 minutes pour ce spectacle de deux heures.

Une invitation au théâtre, c'est sûr, mais aussi à la lecture de cette œuvre puissante, peut-être...

LE JEUDI 27 NOVEMBRE, À 20H, À LA SALLE DES FÊTES

« VU-E », compagnie Sacékripa

Une performance d'actrice saluée par le succès de ce spectacle qui tourne dans toute la France depuis plus de 10 ans. En dévoiler la teneur serait en gâcher le plaisir aimantant



et flirtant avec les nerfs. Cette heure d'ordre apparent et de délire progressif a séduit tous les invités de Véronique qui se sont déplacés du Vexin Centre et Ouest au festival RéciDives. Je l'ai VU-E, venez-donc!

Et ne manquez pas: « **L'art d'avoir toujours raison** » à Omerville le samedi 29 novembre à 20h30, ni « **Yss** » et « **À vous les studios** » à Wy-dit-Joli Village le samedi 6 décembre à 18h ou à Chérence le dimanche 7 décembre. Trois pépites hilarantes !!

Si vous voulez pousser un peu plus loin à l'occasion du festival du PIVO du 4 novembre au 16 décembre, retrouvez l'ensemble de la programmation sur le-pivo.fr



Croire aux fauves



Escalles

DU LUNDI 2 AU SAMEDI 7 FÉVRIER 2026, DANS TOUT CHAUSSY !

« Escalles »

Préparez-vous !

Le Collectif **In Itinere** pose ses valises à Chaussy pour une semaine !!! Une troupe internationale formée à une école de théâtre où le jeu physique et l'improvisation côtoient brillamment l'écriture. Un marathon créatif qui se divisera en deux :

- lundi, mardi, mercredi : comédiens et comédiennes, reconnaissables à leurs cirés jaunes, rencontrent les associations, les acteurs économiques, les habitants pour collecter leurs impressions, leurs anecdotes, leur histoire...
- jeudi, vendredi, samedi : création, répétition, et représentation à la salle des fêtes le 7 en fin de journée pour une heure d'humour, de générosité et de communion calcédonienne.

Là aussi, le concept a remporté un franc succès dans de moyennes et grandes villes. La féerie et l'enthousiasme y ont laissé une empreinte durable et avec nous, seuls Vigny et Bray-et-Lu ont reçu ce joli cadeau. Soyez au rendez-vous !

Après le succès de « **La Renverse** » le 13 septembre dernier à côté du Château du Haut où plus d'une centaine de spectateurs ont eu le privilège de franchir une grille qui ne s'ouvre jamais, sous une bruine légère comme pour souligner la poésie maritime du conte dit par un narrateur invisible, accompagné par le concert d'instruments à vent et de coquillages de cinq musiciens, et des ombres précises et subtiles projetées au-dessus d'eux par des complices... un autre fruit de la collaboration entre le domaine de Villarceaux et le PIVO aura le lieu le 13 juin prochain... à suivre !

ET PIS, Y'A « PILE POIL ET CIE » ! ET NON DES MOINDRES...

Le cirque et l'océan sont les thèmes de la 14^{ème} édition de ce festival qui s'est fait de solides racines dans le Vexin grâce à son art de fédérer un public familial, dès 4 ans pour la plupart des spectacles, qui sont tous gratuits. Le niveau professionnel des intervenants français et internationaux est là aussi de haute volée, souvent primés et plébiscités par les plus grands médias. Pour ne rien gâcher, le ministère de la transition écologique soutient l'aventure de 2025 dans le cadre l'année de la mer.

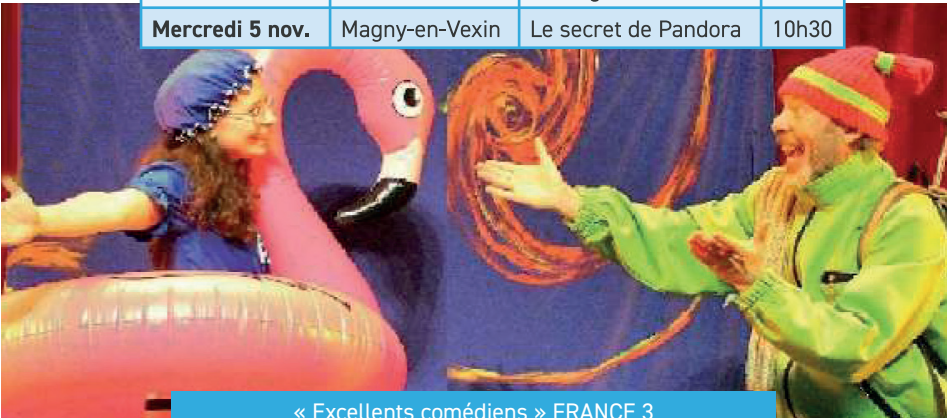
Courez à **Aincourt** le 26 octobre pour un aqua-show avec **Le Magicien d'O** et à **Magny** le 5 novembre à 10h30 pour retrouver les acteurs de la représentation du **Pays de l'Or Bleu** ce **23 octobre à la salle des fêtes de Chaussy à 15h30**, et qui nous feront découvrir cette fois **Le Secret de Pandora**.

Illiwap et facebook nous ont permis de vous informer car les dates se juxtaposaient à la parution de notre bulletin, mais vous serez désormais avertis dès le printemps pour la rentrée 2026 !



Le magicien d'O

Jeudi 23 oct.	Chaussy	Les Rippetout au pays de l'or bleu	15h30
Dimanche 26 oct.	Aincourt	Le magicien d'O	15h00
Mercredi 5 nov.	Magny-en-Vexin	Le secret de Pandora	10h30



Le Pays de l'or bleu

« Excellents comédiens » FRANCE 3
« Il faut voir cette petite merveille en famille » TELERAMA
« Coup de chapeau à Pile Poil » FRANCE INTER

ÉCOLE

Par les élèves de CM2
et Caroline Penot Lemoine



Lundi 1er septembre, l'école a ouvert ses portes à la manière du poème « C'est la rentrée ! » de Pierre Coran :

« C'est la rentrée !
Quand l'été s'envole,
Je rentre à l'école.
Finies les vacances,
Fini le silence.
De la grande cour,
Bonjour les copains ! »

Une nouvelle année scolaire a débuté avec une équipe éducative stabilisée et l'accueil d'une dizaine de jeunes élèves. Tous ont attendu ce moment pour se découvrir ou se retrouver avec un plaisir partagé !

Nouvelle année scolaire rime avec nouvelles actions pédagogiques... Et en avant-première, la rédaction de cet article est réalisée conjointement avec des élèves de CM2 : tous étaient volontaires, mais seulement trois ont pu participer à l'édition de rentrée. D'autres seront sollicités pour la prochaine publication. Qu'ils soient tous remerciés sincèrement pour leur implication dans cette activité. Encore merci à eux !

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

par Nawel Lemonnier :

A la rentrée, l'école a ouvert ses portes à 59 élèves répartis dans 3 classes :

- la classe de **Muriel BINET** (CE2 CM1 CM2) est composée de 20 élèves
- la classe de **Caroline PENOT**

LEMOINE (GS CP CE1) avec comme remplaçante **Cindy COUSIN**, accueille 18 élèves

- la classe de maternelle avec **Sandrine FURIC** (PS MS), absente et remplacée par **Caroline BOURGEOIS** reçoit 20 élèves.

Il y a plusieurs ATSEM : **Virginie BOIROT** (maternelle) et **Estelle PELLE** (GS CP CE1, le matin). Il y a aussi une AESH, **Séverine PLESSIS**. Merci à elles d'aider les enfants. Il y a aussi une directrice : **Caroline PENOT LEMOINE**, la maîtresse des GS CP CE1.

PROJETS DE L'ANNÉE

par Julie Pandit et Maël Dagail



Notre thème de l'année est « **Le tour du monde** ». Nous découvrons les traditions, les cultures et l'école ailleurs. Nous regardons des documentaires et des photos sur des pays du monde. Chaque année nous allons au CDFAS à Eaubonne (Athlética depuis les JO 2024) pour vivre une compétition d'athlétisme qui convie des écoles des alentours.

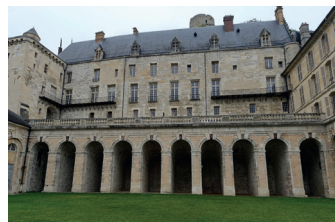
Nos intervenants sont :

- **Yvonne**, qui nous enseigne l'anglais tous les jeudi après-midis
- **Djibril** et **Fabian**, qui proposent du sport le jeudi après-midi (4 séances)
- **Ai**, qui intervient en musique pour les maternelles et les CP CE1.



Tous nos intervenants sont très gentils avec nous.

Le jeudi 26 septembre, notre classe, les CE2 CM1 CM2, est allée au château de la Roche-Guyon. Nous avons appris beaucoup de choses.



Pour financer nos sorties, les parents organisent des ventes de gâteaux, de calendriers, d'objets personnalisés, de tickets de tombola...

Merci à vous d'avoir lu ce petit article sur notre école.

L'équipe enseignante est reconnaissante de l'engagement de la mairie et de l'ASCE (Association Sportive et Culturelle) dans la mise en place des projets pour les élèves, tant dans le soutien financier que la logistique : elle les en remercie chaleureusement.

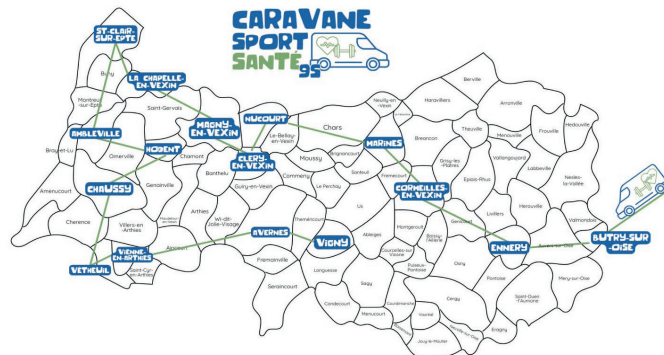
Et comme les années précédentes, toutes les personnes qui souhaitent partager leur expérience : professionnelle, sportive... ou une passion sont invitées à se faire connaître pour enrichir les expériences de nos élèves et développer la connaissance de leur environnement.

Le plan Vigipirate

reste d'actualité : l'accès à l'école est sécurisé, les portails sont fermés à clé et des exercices d'évacuation ou de confinement ont lieu régulièrement. Les personnes désirant entrer dans l'école, durant les heures de cours, doivent le faire en sonnant au portail côté cantine.



L'équipe éducative et les élèves ont commencé à vivre de nouvelles et enrichissantes aventures scolaires, contribuant au développement de connaissances et de compétences nécessaires à la formation de nos futurs citoyens.



ASCE

par Magalie Gaudfroy

Alors que la nouvelle année scolaire 2025-2026 débute, il est temps de faire un point sur les derniers mois écoulés et de vous présenter les projets et événements à venir pour notre association.

RETOUR SUR LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La fin de l'année a été riche en émotions et en activités. En juin, nous avons partagé un moment convivial lors du repas participatif qui a précédé la kermesse. Cette journée festive a remporté un franc succès, avec de nombreuses nouveautés sur les stands, de la bonne humeur et des sourires à profusion. Un grand merci à tous les parents bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

Grâce à votre engagement et aux fonds récoltés tout au long de l'année, l'ASCE a pu soutenir de nombreux projets pour nos enfants : achat de livres pour la bibliothèque, financement de séances d'escrime, organisation de sorties scolaires, et bien d'autres actions pour enrichir leur parcours scolaire.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Chaussy pour son soutien logistique, ainsi que la mairie de Bray-et-Lû pour le prêt des chars lors du carnaval. Sans l'aide précieuse de nos partenaires, rien de tout cela ne serait possible.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ASCE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

La rentrée est aussi l'occasion de vous inviter à participer aux temps forts de l'association :

- **4 octobre 2025 : Soirée espagnole**
Une soirée conviviale pour se retrouver entre parents, enseignants et membres de l'association.

- **11 octobre 2025 à 15H : Zumba Téléthon**

Pour préparer le Téléthon, venez nombreux pour une séance de zumba dynamique et solidaire.

- **14 octobre 2025 : Assemblée Générale**

Un moment important pour faire le point sur l'année écoulée, élire le nouveau bureau et recueillir vos idées.

- **31 octobre 2025 : Halloween**

Après le goûter sur la place du village, les enfants partiront à la chasse aux bonbons. Merci aux habitants qui participeront en décorant leur maison et en offrant des friandises.



- **6 décembre 2025 : Téléthon**

Comme chaque année, nous participerons activement à cette grande mobilisation solidaire.

- **21 mars 2026 : Carnaval**

Préparez-vous à un défilé haut en couleurs et en créativité avec nos traditionnels chars décorés par les enfants et leurs parents.

- **4 avril 2026 : Chasse aux œufs**

En partenariat avec le foyer rural et le comité des fêtes, un moment de joie pour petits et grands.

- **19 avril 2026 : Buvette Brocante**

Venez savourer saucisses, crêpes et gourmandises tout en soutenant l'école.



- **27 juin 2026 : Spectacle et Kermesse**

Un rendez-vous festif pour clore l'année scolaire en beauté.

- **10 octobre 2026 : Soirée ASCE**

D'ores et déjà, réservez cette date pour une nouvelle soirée conviviale.

- **L'année sera rythmée par de nombreuses ventes de goûters à la sortie des classes.**

L'ASCE ne pourrait exister sans la générosité et la bonne humeur des parents bénévoles, le soutien des enseignants, et la collaboration des habitants de Chaussy. Continuons ensemble à faire vivre cette belle aventure associative, pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

LES CHASSES AUTOUR DE CHAUSSY

Par Héroïse Boureau

Chaque automne, la chasse anime les campagnes et les débats. Cet article a pour but de partager les dates de chasse, afin de faciliter le partage du territoire entre les différentes activités extérieures. Cela permet aux habitants d'en être informés, d'éviter les mauvaises surprises.

Cette année, l'ouverture a eu lieu le 21 septembre et la fermeture sera le 28 février 2026 à 18h sauf la chasse en battue au sanglier qui fermera le 31 mars 2026.

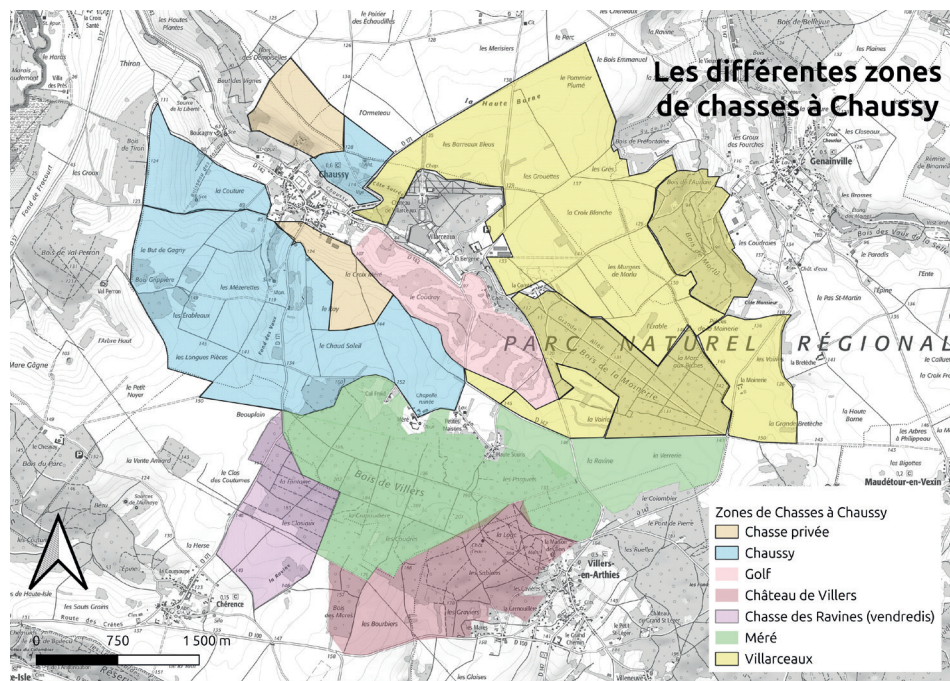
Il y a différents types de chasses :

La chasse collective, ici habituellement en battue, regroupe environ 30-40 chasseurs.

Cette pratique, organisée collectivement, est conditionnée au positionnement de panneaux avertissant les marcheurs et cyclistes, qu'une chasse est en cours, sur chaque chemin et route. Cette chasse est pratiquée dans les bois de Villers et de Villarceaux.

La chasse individuelle, où chaque chasseur cherche de façon indépendante le gibier est pratiquée tous les dimanches par la chasse communale de Chaussy, où 20-30 chasseurs se partagent le territoire, ainsi que les jeudis au golf par groupe de maximum 5 chasseurs. Cette pratique n'est pas soumise à l'affichage de panneaux avertissant les citoyens.

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
ME 1	SA 1 Prieuré	LU 1	JE 1 Golf	DI 1 Chaussy
JE 2 Golf	MA 2 Chaussy (battue)	MA 2	VE 2	LU 2
VE 3	DI 2 Chaussy	ME 3	SA 2 Villers	MA 3
SA 4 Prieuré	LU 3	JE 4 Golf	DI 3 Prieuré	ME 4
SA 4 Villarceaux (Plaine)	MA 4	VE 5	LU 5	JE 5 Golf
DI 5 Chaussy	ME 5	SA 6 Villers	MA 6	VE 6
LU 6	JE 6 Golf	SA 6 Villarceaux (Bois)	ME 7	Prieuré
MA 7	VE 7	DI 7 Chaussy	JE 8 Golf	SA 7 Villers
ME 8	SA 8 Villers	LU 8	VE 9	Villarceaux (Bois)
JE 9	SA 8 Villarceaux (Bois)	MA 9	SA 9 Villarceaux (Bois)	DI 8 Chaussy
VE 10	DI 9 Chaussy	ME 10	DI 10 Chaussy	LU 9
SA 11 Villarceaux (Plaine)	LU 10	JE 11 Golf	LU 12	MA 10
DI 12 Chaussy	MA 11 Chaussy	VE 12	MA 13	ME 11
LU 13	ME 12	SA 13 Prieuré	ME 14	JE 12 Golf
MA 14	JE 13 Golf	DI 14 Chaussy	JE 15 Golf	VE 13
ME 15	VE 14	LU 15	VE 16	SA 14
JE 16 Golf	SA 15 Prieuré	MA 16	SA 16 Prieuré	DI 15 Chaussy
VE 17	DI 16 Chaussy	ME 17	SA 16 Villers	LU 16
SA 18 Prieuré	LU 17	JE 18 Battue au Golf	DI 17 Chaussy	MA 17
SA 18 Villarceaux (Plaine)	MA 18	VE 19	LU 19	ME 18
DI 19 Chaussy	ME 19	SA 20 Villers	MA 20	JE 19 Golf
LU 20	JE 20 Golf	SA 20 Villarceaux (Bois)	ME 21	VE 20
MA 21	VE 21	DI 21 Chaussy	JE 22 Golf	SA 21 Prieuré
ME 22	SA 22 Villers	LU 22	VE 23	Villarceaux (Bois)
JE 23 Golf	SA 22 Villarceaux (Bois)	MA 23	SA 23 Villarceaux (Bois)	DI 22 Chaussy
VE 24	DI 23 Chaussy	ME 24	DI 24 Chaussy	LU 23
SA 25 Villers	LU 24	JE 25 Chaussy	LU 26	MA 24
DI 26 Chaussy	MA 25	VE 26	MA 27	ME 25
LU 27	ME 26	SA 27	ME 28	JE 26 Golf
MA 28	JE 27 Golf	DI 28 Chaussy	JE 29 Golf	VE 27
ME 29	VE 28	LU 29	VE 30	SA 28
JE 30	SA 29 Prieuré	MA 30	SA 31 Villers	
VE 31	DI 30 Chaussy	ME 31		



Pour toutes les chasses, les chemins communaux demeurent ouverts. Les chasseurs ont pour règle de sécurité de ne jamais tirer en direction d'une route ou d'un chemin public. Toutefois, la présence de personnes sur les chemins communaux rend la chasse plus complexe et plus stressante pour les chasseurs en charge de la sécurité de chacun.

Les habitants de Chaussy vivent entre plusieurs zones de chasse présentées dans la carte ci-contre. Tous les collectifs de chasseurs ont accepté de partager leurs dates présentées dans le calendrier ci-dessous. Pour chaque jour, la chasse débute à 9h et se termine vers 17h-18h.

Nb : des agriculteurs ont gardé la chasse privée. Ils peuvent chasser quand ils le souhaitent et n'ont pas de calendrier (zone orange sur la carte). De façon générale, dans les bois de Villers et Villarceaux, la chasse a lieu uniquement les samedis, en revanche, à Chaussy, la chasse a lieu les dimanches.

VILLARCEAUX : UNE SAISON CULTURELLE COURONNÉE DE SUCCÈS !

Près de 35 000 visiteurs ont franchi les grilles du domaine régional de Villarceaux cette saison.

Ce chiffre confirme l'élan engagé depuis 2024 par la Région Île-de-France, sous l'impulsion de sa présidente Valérie Pécresse, pour faire de ce site patrimonial majeur un haut lieu culturel et touristique du Val-d'Oise.

Du 5 avril au 1er novembre, le domaine a vibré au rythme d'une programmation dense et plurielle, mêlant patrimoine, création contemporaine et nature. Expositions d'art contemporain, concerts, spectacles, balades contées, fêtes gourmandes, initiation à l'apiculture, baptême de montgolfière, observation de la nature : la diversité des rendez-vous a donné à chacun l'occasion de s'approprier ce site exceptionnel.

Deux grandes nouveautés ont marqué l'année. Le potager conservatoire, créé avec l'agence Île-de-France Nature, offre l'occasion de redécouvrir les fruits et légumes oubliés de notre région. L'escape game historique a, quant à lui, entraîné les visiteurs dans une aventure ludique et mystérieuse, révélant les secrets du domaine. Ces initiatives, saluées



Villarceaux illuminé - © DR

par le public, traduisent la volonté régionale de renouveler l'expérience de visite de ce site patrimonial et naturel hors du commun.

Le domaine a aussi accueilli des événements de grandes institutions culturelles : FRAC Île-de-France (Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France), l'Orchestre national d'Île-de-France, le festival d'Auvers-sur-Oise, et présenté les propositions artistiques de l'association La Source Garouste et l'artiste Ying Wang, ou encore des Souffleurs

commandos poétiques. Tous ont enrichi une programmation où se croisent musique, théâtre, arts visuels et poésie. Le public a également répondu présent aux propositions familiales, aux rencontres autour de la nature et aux moments festifs, confirmant l'attractivité croissante de Villarceaux.

Avant de refermer ses portes le 2 novembre, un dernier rendez-vous est proposé **le samedi 1er novembre**, sous la forme d'une promenade nocturne fééri-

que. Architectures de pierre et jardins se prêteront à un jeu de lumières pour une expérience sensorielle unique. L'entrée sera gratuite et agrémentée de douceurs à partager.

Le domaine régional de Villarceaux rouvrira le 4 avril 2026.

Fidèle à sa mission d'accueil, de création et de transmission, il proposera une saison encore plus foisonnante. L'histoire de Villarceaux continue de s'écrire avec vous.



Sieste acoustique - © 6^e heure du jour



Patrimoine gourmand - © Patrick Monin

ÉCOSITE, UNE ASSOCIATION HÉBERGÉE À LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

Par Héloïse Boureau

La Bergerie de Villarceaux est un site rural de plus de 600 ha entièrement redessiné par plus de 25 ans de transition agroécologique et sociale. Ce lieu, propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès Humain, accueille six structures juridiques différentes ayant des activités complémentaires. Dans cet article nous vous présentons l'association Écosite, qui gère, dans l'ancien corps de ferme de la Bergerie, les activités d'hébergement et de restauration collective.

UN LIEU D'HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉ

L'association d'Écosite, gère depuis 2011, l'ancien corps de ferme aujourd'hui composé de 128 couchages répartis dans 7 gîtes ruraux, deux gîtes de groupes, et un restaurant de 90 couverts. Écosite dispose également de 7 salles, allant de 45m² et 160m², pouvant accueillir des événements professionnels ou festifs. L'hébergement avoisine 11 000 nuitées par an.

UNE ALIMENTATION SAINTE ET SOUTENABLE

Notre restaurant de groupe réalise tous ses menus à partir de produits frais, certifiés bio et cuisinés sur place. C'est avec plaisir que vous trouverez dans votre assiette, autant que possible, les viandes, la farine, les céréales, les légumes et le pain, produits sur place à la Bergerie de Villarceaux. Pour le reste, la priorité est donnée à la production biologique française. L'association Écosite est impliquée dans la lutte anti-gaspillage, en particulier grâce aux commandes des produits réalisées en fonction des réservations. Alliée au compostage et au tri sélectif, cette démarche s'inscrit dans la philosophie écologique de la Bergerie.

GÉRÉS DANS LE CADRE ASSOCIATIF

Écosite est une association à but non lucratif. Ainsi, toutes les recettes sont réinvesties dans l'entretien du site. Le conseil d'administration est composé de 8 personnes, dont 2 personnes

vivant à moins de 6 km de la Bergerie. L'équipe salariée d'Écosite est composée d'une dizaine de personnes et la direction est collégiale.

ENGAGÉ POUR ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE

Les bâtiments d'Écosite ont été éco-réhabilités, avec des matériaux naturels, adaptés à la rénovation de bâtiments anciens. Ces bâtiments sont équipés d'un dispositif autonome de traitement des eaux usées : un système de phytoépuration.

Les principes de soutenabilité énergétique, sont appliqués au quotidien.

- **La sobriété énergétique** : afin de consommer moins d'énergie, tous les bâtiments ont été isolés de façon importante, avec des matériaux biosourcés (bois, lièges, chanvre...).
- **L'efficacité énergétique** c'est à dire l'optimisation des réglages de chaudière et du chauffage (ne chauffer que les pièces utilisées, et seulement à 19°C), a permis

de baisser de moitié la consommation énergétique. Cela implique un suivi précis des réservations.

- **Renouvelable** : Les bâtiments sont chauffés par des plaquettes forestières produites à la Bergerie, issues du massif forestier. Deux chaudières (170 et 415kW), assurent le chauffage hivernal ainsi que la production d'eau chaude. De plus, ont été installés deux types de panneaux solaires : 70m² de panneaux thermiques et 55m² de photovoltaïques.

POUVANT ACCUEILLIR TOUS TYPES DE GROUPES

Écosite accueille des groupes jusqu'à une centaine de personnes, avec ou sans restauration : séminaires professionnels, associations, mariages, fêtes de famille et classes vertes. Une privatisation du lieu est possible.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : www.ecosite-villarceaux.org.



LA SOURCE GAROUSTE

Villarceaux



EXPOSITION FACE À FACE XXIII

Nous sommes heureux de vous convier à la découverte de notre exposition annuelle Face à Face – Atelier XXIII.

Sur le thème « La naissance et le vivant », cette exposition met en regard les œuvres des artistes et les productions des enfants sur l'ensemble des ateliers 2024/2025.

Samedi 4 octobre, nous espérons vous voir nombreux pour notre journée porte ouverte !

Au programme :

- **14h** : accueil du public
- **14h30** : prise de parole officielle
- **15h** : visite guidée de l'exposition
- **15h-17h30** : Musique avec le conservatoire du Vexin.
- **Et toute l'après-midi** : animations festives et artistiques.

Les communs du château de Villarceaux accueillent cette exposition du 4 au 31 octobre. Entrée libre et gratuite de 14h à 18h (sauf les week-ends) puis jusqu'au 14 novembre sur RDV.

PROGRAMME DE L'AUTOMNE 2025

Comme chaque année l'association La source Garouste-Villarceaux propose aux calcédoniens et aux habitants du territoire des **ateliers artistiques et des sorties pour les enfants, les adolescents mais aussi les familles.**

Nous organisons des ateliers de pratique artistique conduits par un artiste professionnel et un membre de notre équipe éducative. C'est sur ce binôme, pilier de notre action, que repose notre succès.

Les ateliers sont proposés le temps d'une semaine de vacances scolaires, aux enfants et jeunes, en favorisant la mixité sociale. Ainsi, ils leur permettent de se construire, de développer leur créativité, de se responsabiliser



EXPOSITION
FACE À FACE - ATELIER XXIII
SUR LE THÈME "LA NAISSANCE ET LE VIVANT"

SAMEDI 4 OCTOBRE, DE 14H À 18H
PORTES OUVERTES, ANIMATIONS ET CONCERT

sur le plan personnel et collectif, tout en renforçant leur confiance en eux et leur esprit d'initiative. Chaque projet amène le public à réaliser une production artistique dans nos ateliers situés au cœur du Domaine Régional de Villarceaux.

Nouvelle artiste résidente

Fin septembre la Source Garouste-Villarceaux a le plaisir d'accueillir une nouvelle artiste en résidence. L'artiste Romane Portron, travaillera avec les enfants tous les mercredis pendant trois mois, d'octobre à décembre autour du thème de l'année 2025-2026 : « Qu'est-ce qui nous nourrit ? ».

ATELIERS DES VACANCES

Chaque semaine les enfants et les familles découvriront une discipline artistique accompagnés d'un artiste professionnel. Plusieurs formats d'ateliers vous sont proposés.

ATELIERS POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Des ateliers d'une semaine avec un vernissage le vendredi à 14h. Tlj de 10h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus / Pique-nique à prévoir

Du 20 au 24 octobre

Création collective en dessin et collage d'une plante imaginaire, avec l'artiste résidente Romane Portron

Du 27 au 31 octobre

Création danse et art graphique avec le chorégraphe Tristan Starowicz

ATELIER ADOS DE 12 À 16 ANS

Des ateliers d'une semaine avec un vernissage le vendredi à 14h. Tlj de 10h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus / Pique-nique à prévoir

Du 27 au 31 octobre

Création de portraits humain, animal et végétal en impression 3D avec plasticien Anthony Peter-Saku

ATELIERS EN FAMILLE

Un atelier de deux jours au choix réunissant grands-parents et/ou parents et enfants

De 10h à 12h et de 14h à 16h / 15 places / 2€ à 5€ par personne / pique-nique à prévoir

27, 28 octobre et 30, 31 octobre
Création de sphères d'argile, graines nourricières, peuplées de petits animaux imaginaires avec la céramiste Bernadette Wiener

Sur inscription par mail à l'adresse : accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr

Ou par téléphone : 01.34.67.78.83
Pendant les vacances de Noël nos ateliers sont fermés.

ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

Jeudi 23 octobre

La compagnie Pile Poil embarque enfants et familles dans une nouvelle aventure ludo-pédagogique autour de la mer, de l'eau et de la planète bleue.

Entrée gratuite / 15h30 / Salle des fêtes de Chaussy

Samedi 29 novembre

Sortie familiale au marché de Noël de Rouen. 5€ par adulte / gratuit pour les enfants / Bus au départ de Magny-en-Vexin

Samedi 13 décembre

La Source Garouste-Villarceaux sera sur le **marché de Noël de Chaussy** ! L'artiste Romane Portron proposera un atelier artistique pour les familles.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

La Source Garouste-Villarceaux
Allée du potager au domaine Régional de Villarceaux
Par mail à l'adresse : accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr
Ou par téléphone : **01.34.67.78.83**



FOYER RURAL

Par Nathalie Rollois

Pour rappel, le Foyer Rural a été fondé en 1974 et fête donc cette année ses 51 ans !!! En relisant les statuts originaux, on peut souligner que le Foyer Rural est une association qui a pour mission la diffusion d'activités culturelles, artistiques et sportives (notamment en faveur de la jeunesse), pour renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.



Ainsi, toute l'équipe des membres du bureau ainsi que les bénévoles qui nous soutiennent tout au long de l'année, participent à la vie de notre village au travers des activités proposées et des événements organisés au fil des mois.

MANIFESTATIONS PASSÉES

15 juin 2025 : les sports furent à la fête avec une randonnée, un parcours trail et un tournoi de tennis le matin, un barbecue participatif le midi, suivi par un tournoi de ping-pong.

20 juin 2025 : fête de la musique organisée conjointement avec le Comité des Fêtes et la mairie. Le Foyer Rural a participé à la restauration dans une ambiance musicale sympathique sur la place de l'église.

28 juin 2025 : première participation à la fête de l'interco organisée par la Communauté de Communes Vexin-Val-de-Seine dans le domaine régional de Villarceaux. Le Foyer Rural de Chaussy a collaboré avec celui de Montreuil-sur-Epte pour offrir un pôle restauration - buvette aux nombreux visiteurs. Personne n'a ménagé sa peine sous un écrasant soleil.

28 et 29 juin 2025 : deux représentations du spectacle de danse des élèves du Foyer Rural, le samedi soir et le dimanche après-midi, ont réuni plus d'une centaine de spectateurs. Un goûter a été offert aux danseurs et à l'assistance le dimanche, pour un moment convivial très apprécié.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2025-2026

Les lundis, vous retrouvez Laurence à 18h30 pour la gymnastique puis 19h30 pour le yoga (nouveau de cette année).

Les mardis, vous retrouvez Pascale à 10h pour le Qi Gong puis Céleste de 17h à 21h pour la danse.



Les mercredis, vous retrouvez Laurent de 18h à 21h pour le ping-pong.

Les dimanches, les marcheurs se donnent rendez-vous à 9h30 place de l'église et les coureurs à 9h30 au parking de la salle des fêtes.

L'accès au terrain de tennis est possible tous les jours via un badge remis après cotisation. Les créneaux horaires d'utilisation doivent être réservés sur le site balle jaune.

MANIFESTATIONS À VENIR

Le marché de Noël aura lieu cette année le samedi 13 décembre de 10h à 21h à la salle des fêtes. Vous y retrouverez de nombreux exposants, un atelier pour enfants, une prestation de la chorale calchantdonnie et de la restauration sur place.

BILAN ET REMERCIEMENTS

L'assemblée générale du Foyer Rural s'est tenue le 19 septembre. A cette occasion ont été validés les rapports financier et moral, et les membres du bureau ont été renouvelés. Vous retrouverez désormais Nathalie Rollois

au poste de présidente, Alexandre Keita vice-président, Michèle Nivard trésorière, Laurent Charrenal secrétaire, Françoise Millot vice-secrétaire, ainsi que Marie-luce Cuinas et Carine Lepolard. Toute l'équipe se tient à votre disposition et à votre écoute.

Le Foyer Rural remercie chaleureusement la mairie pour la subvention qui lui a été attribuée. Cela nous permet de proposer des activités encadrées par des professeures diplômées de qualité. Nous remercions également la mairie pour l'utilisation régulière de la salle des fêtes.

Les bénéfices réalisés lors des événements organisés tout au long de l'année permettent l'achat de matériel sportif (ping-pong notamment), de matériel de bureautique (une plastifieuse), de costumes pour le spectacle de danse et l'achat d'une friteuse conjointement avec les autres associations du village.

Toute l'équipe du foyer rural reste à l'écoute de vos suggestions.

Pour nous retrouver, notre site : chaussy95.com/associations
Courriel : foyerruralchaussy@gmail.com
Facebook : foyer rural chaussy

LES ATELIERS DU GESTE EN VEXIN

Par Pascale Gorisse

Cap sur des activités plein air dans un jardin ou sur un chemin, en plein soleil ou à l'ombre des arbres afin de cultiver ce lien si précieux qui nous lie à notre environnement. Une nouveauté cette année : le qi gong du bâton, un samedi après-midi par mois, des mouvements doux et énergé-

tiques, excellents pour l'équilibre, la souplesse, le calme intérieur. Retenez la date du 22 novembre, une « balade en écriture » avec Les Petits moments du Vexin. Partons pour une balade tous sens en éveil dans le village de Chaussy, prolongée, en salle, d'un atelier d'écriture pour raconter

les multiples façons de percevoir notre environnement.

Après le succès rencontré lors de sa 1ère édition au printemps dernier, « Un temps pour soi » aura lieu vendredi 6 mars 2026, en lien avec la journée internationale des droits des femmes.

Toutes nos activités se font dans la joie, dans un esprit d'ouverture et de bienveillance.

Rejoignez-nous en contactant

Pascale Gorisse :
06 75 81 83 23



CLUB DE L'AMITIE DE CHAUSSY

Par Elisabeth Amisse

L'association est ouverte à tous et toutes sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres, créer des liens amicaux entre ses membres. Hors vacances scolaires, tous les lundis de 17h15 à 18h15, à la Salle des Fêtes de Chaussy, venez pour vous maintenir en forme et participer à la gymnastique douce. Un mardi sur deux, nous nous retrouvons à la Salle des Associations vers 14h pour des jeux et un goûter.

PETIT RETOUR SUR NOTRE PÉRIPLE EN PAYS VOISIN : LA BELGIQUE !

Le 4 avril départ de bonne heure et de bonne humeur. Après un arrêt à Péronne pour déjeuner, arrivée à Breda. Après-midi visite commentée en bateau du port de Rotterdam, au milieu du trafic intense des bateaux maritimes et fluviaux. Retour à l'hôtel « Best Western » situé au centre de Gouda.

Le lendemain départ pour « Lisses » au parc floral de Keukenhof. Tulipes, jacinthes et autres plantes à bulbes qui fleurissent au printemps avec un assortiment de couleurs. Déjeuner au « Scharshool » et visite de la Faïencerie Royale de Delft, datant du XVI^e siècle. Très belle faïence, mais prix en conséquence. Retour

à Gouda pour une visite libre de la ville, mais impossible de faire des achats, les magasins fermant entre 17h et 18h.

Le dimanche départ pour Bruges, les cars ne rentrant pas en ville, 1h de marche à travers les ruelles pavées nous permettant d'avoir un aperçu de la ville et nous mettant en appétit. Après un déjeuner au « Saint Joris » d'un bon poulet Waterzoï, balade commentée sur les canaux. Puis temps libre pour faire provision de chocolats et gaufres. Rendez-vous sur la Gand 'Place où nous attendaient les calèches pour nous ramener au car (très appréciées car nous étions tous très fatigués). Après le rituel pot de l'amitié offert par Paulo (en plus c'était son anniversaire) retour à Chaussy.

Le 15 mai : 35 au départ pour le Cabaret « Voulez Vous ». Très beau spectacle et bon déjeuner. Juin, juillet et août repos, mais toujours les cartes le mardi.

11 septembre : journée à Albert pour une visite du Musée de l'épopée de l'industrie et de l'aéronautique. Beaucoup d'anciens avions dont la 1^{ère} Caravelle où le Général de Gaulle avait son salon. Certains avions datant de la 1^{ère} guerre mondiale, aussi



bien Français, Anglais, Américains et Allemands. Mais aussi des vieilles voitures, motos, vélos et autres moyens de locomotion. Après un déjeuner copieux à la « Taverne du Cochon Salé », visite du Musée de la Somme 1916, musée de 2500 m de long à 10 mètres sous terre, creusé par les habitants de la région pour s'abriter, et qui retrace la vie des soldats pendant cette guerre. Pour terminer cette journée un peu plus gaiement une dégustation gratuite nous attendait à « La biscuiterie Pays du Coquelicot ». Assortiment de bonbons, gâteaux, macarons au coquelicot mais aussi violette, mandarine, groseille, figue,... Très bonne journée.

Le 28 septembre : Loto

Du 3 au 9 octobre : séjour en Pays Basque (détail au prochain journal)

A VENIR

Le 6 novembre : spectacle RGR à Saint Marcel

Le 16 novembre : repas animé par Didier

En 2026

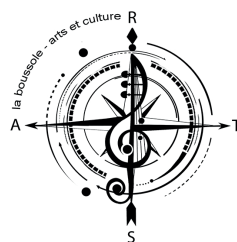
Le 13 janvier : soirée SHEN YUN au Zénith à Rouen

Le 31 janvier : AG du Club (nouvelles inscriptions) avec repas

Journée parisienne avec visite de Notre Dame et un spectacle (date à définir)

LA BOUSSOLE ARTS ET CULTURE

Par Olivier Caurette



C'est avec plaisir que la Boussole reprend cette saison 2025/2026 que nous espérons au moins aussi réussie que la précédente !

RETOUR SUR LA SAISON PASSÉE

Le 25 avril, nous vous avons proposé un « Jazz à Chaussy » exceptionnel (près de 3h30 de concert) avec 2 groupes : le Jazzy Groove Band (formation de 15 musiciens, issue du Conservatoire du Vexin) qui a proposé un répertoire Jazz/Funk allant de Count Basie à Duke Ellington en passant par Stevie Wonder suivi du CrossOver Band avec un superbe tribute aux Blues Brothers. Une soirée mémorable avec une salle des fêtes comble et un public génial !



Le 11 mai, nous vous avons proposé notre première « causerie » avec comme invité Fred Kleinberg, artiste peintre. Une très belle présentation suivie de riches échanges entre le public et l'artiste.



Notre chorale, quant à elle, s'est produite pour la fête de l'été le 20 juin et le 28 juin pour la fête de l'Interco à Villarceaux. De belles expériences pour la Calchantdonnie.



Côté théâtre, nous avons joué de malchance avec la compagnie « Demain, j'arrête » qui a dû à nouveau annuler sa représentation de la pièce « La Belle et la Mère » prévue le 22 juin suite à une blessure d'un des comédiens. Nous ne désespérons pas de les reprogrammer en 2026 !

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 9 octobre. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de parler d'avenir.

2025/2026

Le 24 septembre, ce fut la reprise pour notre chorale « Calchantdonnie » avec Juliette, cheffe de chœur. Les modalités ont changé cette année : les répétitions ont lieu les mercredis de 19h à 21h une semaine sur deux (semaines impaires). Un projet « Opéra » est en cours d'élaboration.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Anne (06 73 19 84 00)

Les 8 et 9 novembre, nous organisons le « Salon d'Automne ». Une exposition ouverte à toutes et tous autour des arts de la sculpture, de la peinture et de la photographie. De riches moments d'échange en perspective. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Bruno (06 11 17 44 29) ou Thierry (06 45 66 65 82).

Inscrit dans l'ADN de l'association, c'est bien sûr la reprise des concerts. À l'heure où nous rédigeons cet article, nous avons eu le plaisir de recevoir pour la seconde fois « Fonk Addict » le 26 septembre.

À PROPOS DES FUTURS CONCERTS

(à noter dans vos agendas !)

Pour 2025, vendredi 14 novembre et pour 2026 : 30 janvier, 13 mars, 29 mai, 2 octobre et 26 novembre (les programmations sont en cours).

En 2024/2025, la Boussole comptait environ 70 adhérents dont une majorité de calcédonien(ne)s, nous vous remercions pour votre présence régulière aux événements et votre indéfectible soutien !

ADHÉRER, C'EST NOUS SOUTENIR !

Pour rappel, le montant annuel de la cotisation (du mois de septembre 2025 au mois d'août 2026) n'a pas évolué et est fixé à 15 €. Être adhérent(e), c'est aussi bénéficier de tarifs préférentiels pour certains de nos événements, être les premier(e)s averti(e)s de la programmation,...

Ouverte à toute idée, proposition mais aussi critique (constructive),
la Boussole est à votre écoute :
Laboussoleartetculture95@gmail.com
Olivier Caurette : 06 77 78 24 14
Dominique Morin : 07 89 57 19 63

COMITE DES FÊTES

Par Laurence Jaquet

N'hésitez pas à contacter les membres du Comité des Fêtes ou à nous rejoindre sur notre page Facebook pour toute question, suggestion, remarque ou si vous souhaitez vous impliquer. Le comité a pour mission de renforcer les liens sociaux au sein de notre communauté et de contribuer à l'animation socio-culturelle de notre village. Nous tenons à vous tenir informés de nos actions et de nos projets à venir.

Il est essentiel que chaque habitant se sente concerné par les événements de notre village. Nous avons besoin de vous !

Notre association œuvre pour récolter des fonds afin de financer des initiatives telles que le feu d'artifice, les tickets de manège, les croissants du Téléthon, ainsi que le spectacle et le goûter de Noël pour les enfants du village, et bien d'autres projets encore.

VOICI UN RÉSUMÉ DE NOS ACTIONS :

La chasse aux œufs :

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un grand nombre d'enfants pour la chasse aux œufs, ce qui a ravi l'ensemble des bénévoles.

La brocante du 20 avril :

Elle a rencontré un grand succès malgré la météo. Nous remercions chaleureusement tous les exposants, visiteurs et bénévoles qui ont participé à ce vide-grenier, contribuant ainsi à sa réussite. En tout, plus de 100 exposants et des centaines de visiteurs ont animé cette journée.

Malgré une matinée pluvieuse, les exposants ont effectué de nombreuses ventes, tandis que les chineurs ont déniché les objets qu'ils recherchaient. En somme, une journée pleine de bonnes affaires pour tous.

La fête communale des 17 et 18 mai et le feu d'artifice :

Fête du village : un week-end de tradition et de festivités !

Nous avons célébré les 10 ans des inter-villages avec des jeux anciens, de la musique et un feu d'artifice spectaculaire le samedi soir.

Les petits et les grands ont participé à une variété de jeux traditionnels : courses en sac, casse-œuf, tir à la corde, et bien d'autres activités ludiques qui ont ravivé les souvenirs d'antan. Ce fut l'occasion de partager des moments inoubliables en famille et entre amis.

Nous avons été heureux de vous voir nombreux et d'avoir fait de ce week-end un moment de joie et de bonne humeur, renforçant ainsi les liens de notre belle communauté.

Fête de la musique :

Nous avons célébré l'arrivée de l'été en musique avec le Foyer Rural et l'association La Boussole, grâce aux groupes Les Shift Brother's, Les Dinners et Why Not. Un large éventail musical a animé la soirée, accompagnée d'une météo exceptionnelle. Pour clôturer en beauté, nous avons assisté à un magnifique défilé de lampions dans le village.



Brocante du 6 juillet :

La brocante organisée a malheureusement dû être annulée en raison de la pluie qui a diminué l'enthousiasme des bénévoles et des exposants. Cela représente une perte financière importante pour notre association. Nous espérons que 2026 sera plus clément avec nous.

A VENIR :

Le 7 décembre 2025 - arbre de Noël

Le 6 mars 2026 - loto

Le 4 avril 2026 - chasse aux œufs

Le 19 avril 2026 - brocante

Les 16-17-18 mai 2026 - fête communale et inter-villages

Le 19 juin 2026 - fête de la musique

Le 5 juillet 2026 - brocante

Un grand merci à l'ensemble des membres du bureau, des bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré pour le succès de ces événements. Nous adressons également notre sincère gratitude à tous les participants qui ont soutenu notre association en étant présents.



AMICALE DES CHASSEURS DE CHAUSSY

Par Richard Vaissière – Président de l'ACC

La nouvelle saison de chasse 2025 / 2026 a commencé et l'ouverture générale pour cette nouvelle saison fut fixée au dimanche 21 septembre à 9h.

Une première partie de saison destinée à la chasse du petit gibier, puis une deuxième partie de saison avec nos battues habituelles suivant les plans de chasse à réaliser pour le gros gibier. La chasse du petit gibier continuera en parallèle jusqu'au 31 janvier 2026.

Une nouvelle fois et quelle que soit la période de chasse, notre principal objectif restera la sécurité pour tous.

Comme à l'habitude, nous baliserons sentiers et chemins de randonnées avec un dispositif visuel lors des battues du gros gibier afin de signaler notre présence en action de chasse. Alors bien sûr, ces dispositifs visuels n'interdisent en aucun cas l'accès aux différents chemins mais ils sont là à titre indicatif et sécuritaire. En prenant ces chemins balisés, vous rencontrerez forcément des personnes postées sur miradors ou non, et qui elles, appliqueront les règles de sécurité nécessaires lors de votre passage. Les armes à feu seront déchargées le temps

de votre passage et le cours de la battue reprendra sitôt hors danger. L'Amicale des Chasseurs de Chaussy ira toujours dans le sens de la sécurité pour tous et j'en appelle à faire de même pour toute autre personne le jour de ces battues de gros gibier.

Le monde de la chasse, souvent perçu d'un mauvais œil, évolue au fil des années.

Les éléments perturbateurs manquant aux règles de sécurité ou commettant toute autre infraction, n'ont plus leur place au milieu des plaines et des bois. L'Amicale s'y engage tout au long des saisons de chasse.

Pour finir, l'Amicale des Chasseurs de Chaussy reste à disposition pour venir découvrir notre passion et vous serez toujours les bienvenus pour participer à une matinée de battue, principalement dans les traques, afin de passer un bon moment, tous ensemble.

Nous avons tous des loisirs différents et respect, gentillesse et courtoisie sont les principaux éléments pour passer un bon dimanche ...

L'ACC vous souhaite une belle reprise et un bel automne à toutes et tous.

LA CAMPAGNE DE CHASSE 2025 / 2026 EN DÉTAIL

**Ouverture générale :
Dimanche 21 sept. 2025 à 9h
Fermeture générale :
Samedi 31 jan. 2026 à 18h**

Cependant chaque espèce animale n'est pas forcément soumise à cette généralité

- Lièvre :**
du 21/09/25 au 30/11/25
(plan de chasse avec dispositifs de marquage)
- Perdrix Grise :**
du 21/09/25 au 30/11/25
- Perdrix Rouge :**
du 21/09/25 au 31/01/26
- Poule Faisane :**
du 21/09/25 au 31/12/25
A Chaussy, nous interdisons le tir des poules faisanes dans le but d'un développement naturel de l'espèce.
- Coq Faisan :**
du 21/09/25 au 31/01/26
- Pigeon Ramier :**
du 21/09/25 au 20/02/26

- Bécasse des bois :**
du 21/09/25 au 20/02/26

- D'autres espèces dites « petit gibier »** mais moins présentes sur nos territoires sont également soumises à une réglementation spécifique.

- Sanglier :**
du 21/09/25 au 31/03/26
et du 01/06/26 jusqu'à l'ouverture générale en tir d'été (régulation – dégâts cultures).
A partir du 15/08/26, en battue (régulation – dégâts cultures)

- Chevreaux :**
sur Chaussy, essentiellement et uniquement en battue (plan de chasse avec dispositifs de marquage) à partir du 01/11/25 au 28/02/26

- Renards :**
du 21/09/25 au 28/02/26
puis en tir d'été (régulation) du 01/06/26 à l'ouverture générale 2026 / 2027

Nous avons également la possibilité sur demande préfectorale de prélever **pigeons ramier** et **corvidés** (corneilles, freux etc ...) en avril et en mai pour la protection des semis agricoles.



CHAUSSY FOOTBALL CLUB

SAISON 2025/2026



Pour cette saison, pas de championnat, entraînement tous les mercredis à partir de 19h00 et matchs amicaux en attendant septembre 2026 pour un nouveau criterium + 45 ans.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignement :

Franck : 06 22 92 61 16

Francois : 06 07 12 73 64

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

14/04/2025 :

Charlie Nicole Evelyn COLBOC BAUDIN

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.

MARIAGES :

01/03/2025 :

MOULIN Valentin & CHARTIER Marie

29/03/2025 :

PINHEIRO Nicolas & LEGROUX Hélène

17/05/2025 :

GIARDI Frédéric & MONGIN Nathalie

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS :

25/07/2025 :

RICHER Gérard

Nos très sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie. N'hésitez pas à passer en mairie pour faire connaissance.

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h-12h
- Jeudi après-midi : 13h30-16h30
- Samedi (semaines paires) : 9h/11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.com

COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Les dates des collectes 2026 ne sont pas encore disponibles. Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

Ces encombrants, après ramassage par le SMIR-TOM, ne font l'objet d'aucun tri et sont enfouis en décharge. Pour une pratique plus écologique, nous vous remercions de favoriser l'apport en déchetterie où chaque déchet est trié et valorisé.

	Déchetterie	
	Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin	
	Horaires d'été 1er avril au 31 oct. Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai.	Horaires d'hiver 1er novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1er janv. et le 25 déc.
Lundi	9h à 12h - 14h à 19h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi		
Mercredi	9h à 12h - 14h à 19h	14h à 17h
Jeudi		
Vendredi	9h00 à 12h - 14h à 19h-	14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 19h	9h à 12h - 14h à 17h
Dimanche	9h à 13h	9h à 13h

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire,...).

BRÛLAGES

Nous rappelons que les feux sont interdits sur la commune de Chaussy, ce en toute saison, comme partout en France. Les déchets végétaux doivent être broyés ou déposés en déchetterie. Les services de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas cette interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

TARIFS COMMUNAUX

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune : www.chaussy95.com

HORAIRES DE TRAVAUX

A Chaussy, l'utilisation d'engins produisant des nuisances sonores est autorisée aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

ACTIVITÉS LOCALES

Assistants maternelles

Mme BOUM : 06 11 67 61 84

Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29

Coiffure à domicile

Sandrine : 01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail

L'Atelier : 06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure

(Doublage, placo, enduits, peinture,...)

Matthieu MAZZOCHI : 07 86 04 36 42

mazzochimathieu1@gmail.com

Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M. LE SAUX : 06 12 55 05 98

ylesaux95@gmail.com

Éclairage architectural et tertiaire

BEMLIGHT

Eric et Brigitte MORICE

Site internet : www.bemlight.fr

07 71 83 35 96 / contact@bemlight.fr

Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN

Produits biologiques

www.coopsaveursvexin.org

Taxi

GTG TAXI : 06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE

Alexandre BOURLET : 06 59 40 40 69

bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin

Julia COUSIN : 07 66 60 30 53

www.jardin-au-feminin.com

Le Fournil de la Bergerie

EARL du Chemin Neuf

Olivier RANKE : 06 67 89 73 58

boulangerie@bergerie-villarcieux.org

HÉBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy : 01 75 81 02 38

aurelaisdechaussy@gmail.com

Le Clos de Chaussy : 06 11 15 60 00

www.leclosdechaussy.fr

Gîtes

Casa Romantica : 0669254060

billorejohanna@yahoo.fr

Ecocentre de la bergerie : 01 34 67 08 80

www.bergerie-villarcieux.org

Le refuge d'Athéna : 06 51 57 00 53

contact@refuge-athena.fr

www.refuge-athena.fr

Le Mystère

DU DOMAINE RÉGIONAL DE VILLARCEAUX

Escape Game

Ouvert tous les week-ends

Venez découvrir les secrets de
Ninon de l'Enclos et partez sur les
traces de Jean de la Fontaine !

Réservez dès maintenant !



Offres spéciales pour les groupes ou écoles
en semaine sur demande.

Réservations et informations sur : le-mystere.fr

DEATH/CAPE
/ T O R Y G A M E /



Bulletin Municipal de Chaussy -
octobre 2025

Directeur de publication
Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs :
Olivier Caurette, Claire Chateauzel,
Eric Duval, Alexandre Keita,
Alexia Lunel, Corinne Michaud,
Dominique Morin, Michaël Rollois.

Première de couverture
Crédit photo : Dominique Morin

Conception et mise en page
contact@alexpichon.fr

Impression
Wauquier
Bonnières-sur-Seine
Tirage : 330 exemplaires